



## Le drapeau fédéral

La première mention de la croix blanche comme emblème confédéral remonte à la bataille de Laupen, en 1339, où les Confédérés la portèrent sur leur habit. De signe de reconnaissance qu'elle était à l'origine, la croix suisse ne devint l'emblème national des Confédérés qu'entre 1450 et 1520 environ.

C'est grâce aux efforts du général genevois Guillaume-Henri Dufour que, en juillet 1840, l'autorité fédérale de surveillance militaire adopta un article qui prévoyait l'introduction du drapeau fédéral : la croix blanche sur fond rouge. C'est le peintre Carl Stauffer qui fut chargé de dessiner le modèle définitif des premiers emblèmes fédéraux. Le drapeau fédéral est explicitement mentionné dans la Constitution fédérale de 1848.

Notre drapeau tire donc ses origines des emblèmes militaires, ce qui explique sa forme carrée. Sous sa forme usuelle, le drapeau suisse est, avec celui du Vatican, le seul drapeau national carré au monde. Il est remarquable également que la Suisse soit le seul Etat dont les armoiries et le drapeau sont parfaitement identiques. La figure représentée est absolument symétrique, ainsi le drapeau de la Suisse est le seul qui ne peut pas être hissé à l'envers !